

De l'importance d'une autonomie assumée : réduire nos dépendances se joue maintenant



Martina WEIMERT

Directrice Générale de l'European Payments Initiative

L'Europe dispose aujourd'hui d'une mosaïque de solutions nationales de paiement qui comptent parmi les infrastructures les plus solides de leurs marchés respectifs et lui confèrent une certaine autonomie. Cependant, tous les marchés ne bénéficient pas aujourd'hui de solutions nationales comme Carte Bancaire en France et cette autonomie s'arrête automatiquement aux frontières de chaque marché. Cette diversité est une force sur les marchés domestiques, mais elle révèle aussi une faiblesse : l'absence de couverture européenne. C'est cet objectif que nous poursuivons, et auquel nous répondons en travaillant à notre propre expansion et en mettant en œuvre des mesures d'interopérabilité avec les autres solutions digitales en Europe pour atteindre le plus rapidement possible la souveraineté en Europe. C'est aussi un facteur clé de création de valeur pour l'ensemble de l'écosystème des paiements et de la banque.

Dans cet espace laissé vacant, les grands réseaux internationaux se sont progressivement imposés comme les principaux acteurs des paiements transfrontaliers. L'Europe dépend pour cela d'infrastructures et de standards développés hors de ses frontières. Lesquels offrent un contrôle maximal aux acteurs internationaux, avec près de

deux tiers des volumes dans la zone euro. Cette dépendance massive aux acteurs extra-européens n'est pas seulement économique : elle constitue un risque stratégique majeur dans un contexte géopolitique instable. Réduire notre dépendance est aujourd'hui la clé d'un regain de compétitivité mais surtout de contrôle sur notre commerce, et par conséquent sur notre économie.

Faire de la diversité européenne une force commune

Malgré cette diversité de systèmes et d'initiatives locales pour offrir une alternative autonome et sécurisée, la fragmentation est aujourd'hui le principal obstacle vers une véritable souveraineté à l'échelle de la région. Cette fragmentation limite la portée des solutions respectives et laisse une place importante aux acteurs internationaux dans les paiements transfrontaliers.

Plusieurs initiatives ont tenté de répondre à ce défi au cours des dernières années. Leur expérience a montré qu'une infrastructure paneuropéenne ne peut émerger sans une ambition commune, des investissements de long terme et une coopération étroite entre les acteurs européens. C'est là le processus par lequel nous avons ambitionné

de lancer une nouvelle solution de paiement réellement européenne. De cette ambition est née Wero, et avec elle de nouvelles alliances pour aller vite et répondre à l'urgence. Mais le mouvement doit aller au-delà de nos frontières actuelles et rassembler l'ensemble des citoyens européens, de leurs représentants, pour que ce mouvement devienne une norme.

Un risque stratégique pour l'autonomie européenne

Dans un monde marqué par les tensions géopolitiques, la dépendance de l'Europe à des sociétés étrangères pour une infrastructure aussi cruciale que les paiements pose un problème de souveraineté numérique et économique. Christine Lagarde, Présidente de la BCE, avertissait l'an dernier déjà que cette domination des Visa et Mastercard constitue « une vulnérabilité » dans le contexte de tensions mondiales. Selon elle, « *les paiements numériques doivent rester sous contrôle européen* ».

En s'appuyant largement sur des infrastructures opérées par des acteurs extra-européens pour certains usages clés, notamment transfrontaliers, l'Europe demeure exposée à des cadres réglementaires et juridiques qui lui échappent en partie. Dans un environnement géopolitique devenu plus incertain, la maîtrise des infrastructures stratégiques est devenue un enjeu de résilience autant que de souveraineté.

Les infrastructures de paiement sont devenues des actifs stratégiques. Elles ne permettent pas seulement de faire circuler les flux financiers : elles structurent les échanges économiques, soutiennent l'innovation et constituent le socle de nombreux services numériques. Cet enjeu dépasse aujourd'hui le paiement seul : l'émergence des portefeuilles numériques rappelle les travaux en cours sur la numérisation de nos identités, la protection de nos données, la maîtrise aussi de celles-ci. La maîtrise du canal de paiement est un levier concret pour garantir notre compétitivité.

A l'ère de l'IA et de l'agentique, le paiement doit se doter de nouvelles fonctionnalités pour permettre l'émergence de ces nouveaux usages. L'Europe doit être en mesure de définir ses propres standards, de porter ses propres priorités d'innovation et de créer les conditions permettant à ces nouveaux services de se déployer à l'échelle du continent.

Construire l'échelle européenne

L'absence d'alternative paneuropéenne limite également la diversité des solutions disponibles sur certains segments du marché. Renforcer l'écosystème européen des paiements permettrait de soutenir davantage l'innovation, la concurrence et la compétitivité.

Cette dynamique est déjà à l'œuvre. La coopération engagée entre Bancomat, Bizum, MB WAY/SIBS, Vipps MobilePay et EPI/Wero marque une étape importante. D'autres acteurs, comme BLIK en Pologne, ont déjà manifesté leur intérêt pour rejoindre l'initiative. Au Royaume-Uni, la création récente de la UK Payments Initiative (UKPI) répond à des préoccupations similaires autour de la souveraineté, de l'innovation et du passage à l'échelle. Le dialogue qui s'engage entre ces différentes initiatives montre que les défis à venir nécessiteront davantage de coopération entre écosystèmes.

Dans ce contexte, le rôle des institutions européennes sera déterminant. Leur priorité devrait être de favoriser l'adoption, l'interopérabilité et le passage à l'échelle des initiatives existantes. L'enjeu n'est pas de multiplier les solutions parallèles mais de permettre à l'écosystème européen de gagner en cohérence, en compétitivité et en impact.

Une Europe capable de faire coopérer ses acteurs sera mieux positionnée pour contribuer à la définition des standards internationaux de demain. C'est à cette condition qu'elle pourra transformer sa diversité en avantage compétitif durable et renforcer sa capacité d'action dans un environnement mondial en profonde mutation. ■

